



ALLO DISCRIM

Un nouveau dispositif de signalement des discriminations se met en place dans notre ministère. Même si le protocole regroupe indistinctement discrimination, harcèlement, agression, violences sexistes et sexuelles qui demandent pourtant des réponses juridiques et administratives différentes, on ne peut que se réjouir de la mise à disposition de cet outil. Pour qu'il soit efficace, cela demandera un effort soutenu des services RH et de l'assistant-e de prévention.

Par internet : pour prendre un RDV en ligne allez sur la plateforme allodiscrim.wethics.eu. Le code à renseigner est 1989. À l'issue de votre inscription, un expert juridique vous rappellera sous 12 heures.

Par courriel : bercy.allodiscrim@orange.fr en cas de discrimination, bercy.allosexism@orange.fr en cas d'agissement sexiste ou de violence sexiste ou sexuelle.

Par courrier : Allodiscrim, 51, rue Bonaparte, 75 006 Paris.

En parallèle, la CGT Finances reste à ta disposition pour t'épauler et te conseiller dans ce genre d'épreuves.

Au-delà des Finances, la CGT s'inscrit largement, en tant que partenaire, dans la mise en place du nouveau dispositif de lutte contre les discriminations initiée par le défenseur des droits. Il s'agit d'une plateforme internet qui doit permettre aux personnes s'estimant victimes ou témoins de discrimination dans l'emploi de nous contacter.

Le fonctionnement de ce nouveau service de signalement et d'accompagnement est assuré par des juristes du Défenseur des droits qui soutiennent et orientent gratuitement les personnes qui pensent être victimes ou témoins de discriminations, quels qu'en soient le motif et le domaine, via :

- 📞 Un numéro de téléphone à 4 chiffres : le **3928** ;
- 🌐 Un site internet www.antidiscriminations.fr, doté d'un tchat disponible du lundi au vendredi (9h-18h) ;
- 👂 Un accès spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes.

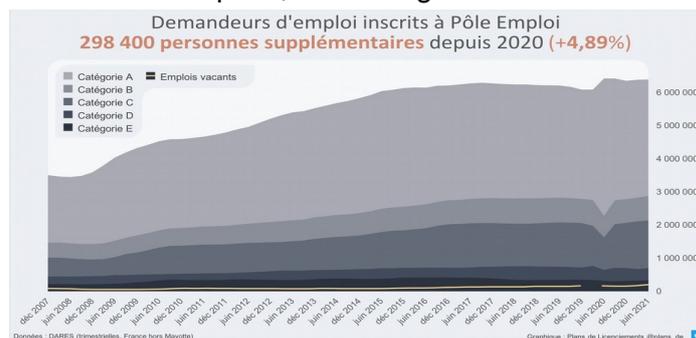
NÉ-ES AVANT LA HONTE

Une tribune publiée dimanche dernier par une centaine d'économistes affirme que la précarité est un choix volontaire des travailleurs précaires ! Ce sont les précaires qui imposeraient aux entreprises de ne les embaucher qu'une semaine par mois afin de jouir des allocations chômage le reste du temps...

Ces économistes de cour se félicitent donc de la

réforme de l'assurance chômage activée depuis le 1^{er} octobre qui durcit drastiquement les conditions d'indemnisations pour plus d'un million de chômeurs et chômeuses. Leur prestation moyenne passant de 915 € par mois à 757 €. C'est la double peine avec un basculement vers la grande pauvreté.

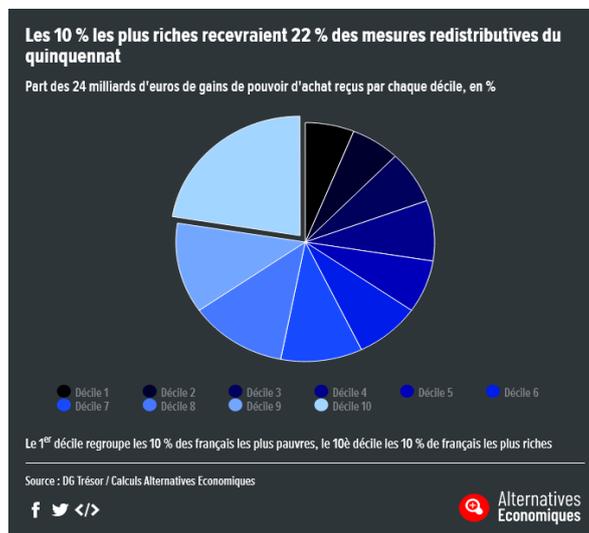
Pendant ce temps-là, le chômage monte :



Ce petit graphique ci-dessus relativise au passage le discours sur la supposée pénurie de travailleurs et travailleuses. La courbe des emplois vacants est plate et maigrelette.

Des analyses économiques de bien meilleure facture sont disponibles auprès des [Économistes Atterrés](#) ou de la [CGT](#).

PANNE DE RUISSELLEMENT



[France Stratégie](#) vient de publier un rapport sur [l'impact](#) de la fin de l'ISF, celui de la Flat Tax (PFU) ou de la baisse de l'IS. Si le rapport est très prudent sur les effets réels, il en ressort quand même qu'il n'y a **aucun impact sur l'investissement et les salaires parmi les entreprises possédées davantage par des personnes physiques**. Globalement, peu d'effets sur l'économie... mais cela a visiblement permis d'améliorer le portefeuille des déjà bien doté-es.

